

CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 11 JUILLET 2025

Tignes, le 7 juillet 2025

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil municipal de la commune de Tignes se réunira en séance ordinaire (Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales):

Le 11 juillet 2025 à 13 heures 00
Salle du Conseil municipal en Mairie

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire
Serge REVIAL



ORDRE DU JOUR

A. Compte – rendu d’activités

B. Compte-rendu au Conseil municipal de l’utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 20 juin 2025.

C. Information(s) diverse(s)

Finances - administration générale - vie économique

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025
- 2 Décision modificative n°2 - Budget principal
- 3 Rapport d'activité - Concession de service public des remontées mécaniques 2023-2024
- 4 Avenant n°1 au protocole de fin de contrat signé entre la STGM et les communes de Tignes, Champagny en Vanoise et Val Cenis.

Travaux - aménagement du territoire - stratégie foncière

- 5 Attribution du marché de travaux de construction de locaux de stockage et de garages à Tignes (n° TIG25-10TRA) - Autorisation à donner au Maire de signer les marchés
- 6 Etat descriptif de division en volume de la Résidence SEYJOUN
- 7 Signature du bail emphytéotique entre la commune de Tignes et la SAS SEYJOUN
- 8 Accords et engagements pris entre la SAS SEYJOUN, la copropriété SUPERTIGNES et la commune de Tignes, dans le cadre du projet de construction immobilière "SEYJOUN"
- 9 Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle communale AI190 au Lavachet en vue de la réalisation d'un programme d'accession à la propriété en bail réel et solidaire par Savoisienne Habitat
- 10 Constitution d'une servitude de passage au profit de la Savoisienne dans le cadre du projet d'accession à la propriété au Lavachet.

11 Mise en place d'une servitude non-aedificandi au profit de l'ASL du Lavachet sur les reliquats fonciers du projet d'accession à la propriété

Questions diverses

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : directiongenerale@tignes.net

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme / M.

Agissant en qualité de

Empêché d'assister au Conseil Municipal qui se tiendra le 11 juillet 2025 13 Heures
00

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mme / M.

Fait à Tignes, le .

Signature (1)

(1) Faire précéder la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »